

☐ Judo ☐ Ju-Jitsu ☐ Taïso ☐ Non pratiquant ☐ Réinscription ☐ Nouvelle inscription

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille (en cas de changement de situation) :

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin Date de naissance : / /

Adresse complète - N° de rue :

Nom de rue :

Code postal : Ville :

Téléphone portable (de l'adhérent) :

E-mail :

Couleur de la ceinture : Ceinture Noire : DAN Obtenue le : / /

A (Blanche), B1 (Blanche 1 liseré), B2 (Blanche 2 liserés), BJ (Blanche/Jaune), JA (Jaune), JO (Jaune/ Orange), Or (Orange),
 OV(Orange/Verte), VE(Verte), BE(Bleue), MA (Marron)

Partie Médicale

☐ Attestation QS

☐ Certificat médical

Pour les mineurs et les majeurs, le renouvellement de licence est subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (dit QS) réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale, sinon un certificat de moins de 6 mois établissant l'absence de contre-indication à la pratique doit être fourni.

Pour les jeunes ayant 18 ans sur la saison ainsi que les majeurs non licenciés la saison passée ou ceux dont l'âge se finit en 0 ou 5 sur la saison (entre 01/09/25 et 31/08/26) un certificat médical de moins de 6 mois établissant l'absence de contre-indication à la pratique doit être fourni.

Nom et Prénom Personnes à prévenir en cas d'urgence	Lien (père, mère, conjoint...)	Téléphone

Autorisation pour les secours :

Je soussigné(e) Père / mère / responsable légal / adhérent (*) autorise le représentant du club à prendre les dispositions nécessaires pour mon enfant / moi (*) en cas d'accident survenu lors d'entraînements ou de compétitions.
(* Rayer la mention inutile)

Décharge de responsabilité :

J'autorise mon enfant à quitter seul le dojo après l'entraînement ☐ Oui ☐ Non
(art.4 du règlement intérieur relatif à la responsabilité des parents)

Tarif (Licence FFJudo + assurance incluses):

- Baby Judo : 145€
 - Autres niveaux : 160€
 - Passeport pour la pratique du Judo en compétition à partir de Poussins : 8€ ☐ Oui ☐ Non ☐ Déjà acquis
- Remise de 60 € pour le 3ème inscrit de la famille uniquement.

Moyens de paiement :

Chèques : 3 maximum à remettre à l'inscription (encaissement 30/09, 30/11, 28/02) à l'ordre du JUDO CLUB BOIGNY

ANCV uniquement (chèques vacances ou coupon Sport) / Pass'Sport / PassLoisirs :

si vous êtes dans l'attente de coupons, un chèque de caution obligatoire est demandé (encaissé le 15 décembre si vous n'avez pas effectué de règlement au 1er décembre, sinon il sera rendu sur demande ou détruit).

Espèces : règlement COMPLET à l'inscription uniquement

Paiement en ligne au lien suivant : possible uniquement si fiche d'inscription et certificat médical ou Attestation QS sont ajoutés en pièces jointes dûment complétées et signées

Lien: <http://www.payasso.fr/judoclub-boigny/inscriptions>

QR code:



Seuls les dossiers complets (fiche de renseignements, attestation QS ou certificat médical, règlement) seront acceptés.

Tout dossier incomplet après les vacances de la Toussaint entraînera une interdiction de tatamis

Droit à l'image

J'autorise le club à utiliser et diffuser, à titre gratuit, des photographies ou vidéos sur lesquelles je figure, réalisées dans le cadre des activités du club, pour ses supports de communication (site internet, réseaux sociaux, affiches, brochures, presse locale et autres publications associatives), dans le respect de la législation en vigueur relative au droit à l'image et à la protection des données personnelles.

- ☐ J'autorise l'utilisation de mon image lorsque j'y figure seul(e).
- ☐ J'autorise l'utilisation de mon image lorsque j'y figure en groupe.
- ☐ Je n'autorise pas l'utilisation de mon image lorsque j'y figure seul(e).
- ☐ Je n'autorise pas l'utilisation de mon image lorsque j'y figure en groupe.

Pour un mineur :

Je soussigné(e) _____, représentant légal de l'enfant _____, autorise le Judo club Boigny à utiliser son image dans les conditions définies ci-dessus.

Attestation C.E : J'aurai besoin d'une attestation CE ☐ Oui ☐ Non

Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de France Judo*
(Recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et ses annexes affichés à l'entrée du DOJO et déclare les accepter.

*(FFJDA devenue France Judo-FFJudo)

À le Signature

DONNEES PERSONNELLES (RGDP) -

Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA et le JCB. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFJDA et le JCB à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA licences@ffjudo.com, auprès de votre club via l'espace club ou directement via votre espace licencié.

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations sur les activités et la vie de la fédération et des disciplines fédérales (ex/ newsletter) :
OUI / NON

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) : **OUI / NON**

ASSURANCE :

L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances.

Par ailleurs, la FFJDA lui donne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information disponible sur le site FFJDA www.ffjudo.com. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,30 € TTC. L'adhésion à plusieurs disciplines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances.

Le soussigné déclare avoir été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut avoir intérêt à souscrire personnellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. (Bulletin de souscription téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.

La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents

Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le soussigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Refus d'assurance : Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance

Accidents corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique, il ne réglera pas la somme de 2,30 € TTC avec la licence.

Date:

NE SIGNER QU'EN CAS DE REFUS de L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA FFJDA

Attention : ce document précise les garanties complémentaires qui peuvent être souscrites auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances.

Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant : <http://www.ffjudo.com/assurances-1>